

Image not found or type unknown



Pension alimentaire et concubinage

Par **aurelievujo_old**, le **20/10/2007** à **08:39**

Je viens de me séparer de mon concubin. Nous avons un enfant. Nous nous sommes mis d'accord pour la garde et la pension alimentaire. Devons nous obligatoirement passer devant un juge ou existe t-il une autre démarche pour régulariser notre accord?